VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE DENNIS TOUHY.

No 94,003—Cour Civile de District, Division E.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Contenu d'une Epicerie, No 2263 rue Baronne, coin Philip,

Consistant en Denrées Alimentaires de toute Description, à savoir:

Tous genres de Conserves en boites, Confitures, Sirop, Mais, Sardines, Pois, Cèpes, Sauces, Tomates, Amidon, Œufs, Beurre, Huile, Biscuits, Jambons, Cigares, Cigarettes, Tabac, Fournitures d'Ecole, Paniers, Baquets, Articles en Osier, Chaudières, Planches à Laver, Globes de Lampes, Vitrines, Comptoirs, Balances, Moulins à Café, Coffre à Glace, une Glacière extra grande, etc., etc.

A L'ENCAN.

Le MARDI, 7 mai 1912 à 11 heures A. M., sur les lieux No 2263 rue Baronne, encoignure Philip.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—vendra en vente publique, aux ci-devantes dates et lieux, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1912 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire sus intitulée et numérotée, la propriété mobilière suivantes décrite, à savoir

Tous les effets mobiliers de l'épicerie No 2263 rue Baronne, consistant en denrées de toute description, accessoires, etc., suivant inventaire enregistré.

Conditions au comptant sur les lieux.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.

26 av—26 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Myers, veuve de Peter Meid. Succession de Peter Meid. No 99,897. No 96 327 (consolidées)—Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Améliorées et Non-Améliorées à Alger.

Deux Cottages Doubles 323-25 et 327-29 rue Bouny, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.

Cottage Double, 430-32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Cottage Double, 422-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Terrain de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican, l'ilet Patterson et LeBeuf, mesurant 49' 3" 6'''x120'

Cottage Double avenue Pelican, entre Whitney et la rue LeBeuf.

Deux Terrains de choix avenue Whitney, entre l'avenue Pélican et la rue Patterson, l'ilet LeBeuf.

Aussi

Deux Cottages Doubles connus comme Nos 226-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bouny

[Les améliorations seulement seront vendues]

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 avril 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde, Powder, l'avenue Pélican et le fleuve Mississippi, lequel est connu comme l'ilet No 8 et laquelle dite portion de terre consistant des parties des lots Nos (11) et (12) dudit ilet, et ayant une façade de soixante-trois pieds onze pouces à la rue Bouny et une profondeur sur la ligne du côté le plus près de l'avenue Pélican de cent quatre pieds sept pouces et une ligne, sur le côté le plus près de la rue Delaronde de soixante-trois pieds sept pouces et une ligne, étant borné dans le fond sur une ligne diagonale parallèle à la levée. Ledit morceau ou portion de terre étant le tout desdits lots (11) et (12), à l'exception de cette portion vendue à la ville de la Nouvelle Orléans, par acte passé pardevant Jas J. Woulfe, notaire, le 1er mai 1899, enregistré dans le livre des transferts 172, folio 359. Les améliorations consistent de deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, et connus par les Nos municipaux 323-25-27-29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, privilèges etc., qui y appartiennent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No (21) dans l'ilet No (22) (maintenant l'ilet No 6), lequel est borné par les rues Powder, Alix, Bouny et l'avenue Pelican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Powder, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (22) du livre des plans No (4) Bis. Les améliorations sont connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No (22), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pelican, lequel lot est désigné par la lettre P sur un devis par John F. Braun, voyer, daté du 12 septembre 1882, annexé à un acte pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 12 septembre 1882, d'après lequel plan ou devis le dit lot mesure, en mesure américaine, trente trois pieds, deux pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles et le dit lot est composé du tout du lot No (23) et d'une partie du lot No [24] contigu audit lot [23] sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre [4] du livre des plans No 22. Les améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par l'avenue Whitney, la rue Patterson, l'avenue Pelican et la rue LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, le 11 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit ilet et formant l'encoignure des avenues Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte, passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné par le No (E 4) et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et mesurant quarante deux pieds six pouces et trois lignes de face à l'avenue Pelican sur cent quatre vingt dix neuf pieds trois pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant cottage double sur l'avenue Pelican contenant galerie, 3 chambres de chaque côté, etc.

6. Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'ilet No 58, borné par les rues Whitney, Patterson Pelican et Le Beuf, désignés par les Nos [1] et [2] sur un certain devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No [1] est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante et un pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot [2] est à une distance de quarante neuf pieds trois pouces six lignes du coin de l'avenue Pélican et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Deux cottages doubles connus comme Nos 226 228-230 232 rue Delaronde, consistant en deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté. Les améliorations seulement seront vendues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dennis Touhy.

No 94,003—Cour Civile de District—Division E.

Cottage Double qui se loue bien, 1836-38 rue Philip, coin Dryades.

Magasin Simple à deux étages et Résidence 2263 rue Baronne, coin Philip, occupé pendant des années comme épicerie.

A l'Encan MARDI, le 28 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—A la date et endroit ci-dessus mentionnés il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 18 avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 24 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Dryades Baronne, formant le coin des rues Philip et Dryades, et mesurant trente deux pieds, quatre pouces de façade à la rue Philip sur une profondeur et façade à la rue Dryades de quatre vingt dix pieds trois pouces, le tout d'après un devis d'arpentage annexé à un acte de vente pardevant M. T Ducros, ancien notaire, à la date du 7 août 1878. Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, couvert en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté et connu par les Nos municipaux 1836-38 rue Philip. Ladite résidence se loue $26 par mois.

2. Une certaine portion de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville et paroisse, dans l'ilet No 270, borné par les rues Baronne, Philip, Dryades et l'avenue Jackson, et mesurant vingt-neuf pieds, dix pouces (29' 10") plus ou moins de face à la rue Baronne, vingt-cinq pieds (25') en largeur plus ou moins dans le fond, quatre-vingt-dix-sept pieds plus ou moins en profondeur et façade à la rue Philip, et quatre-vingt-dix-sept pieds sur la ligne du côté opposé, le dit lot formant l'encoignure des rues Philip et Baronne.

Les améliorations consistant d'un magasin simple en bois à deux étages et résidence, maintenant occupé comme une épicerie et est connu comme No municipal 2263 rue Baronne.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, payable annuellement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas que ce soit placé entre les mains d'un avocat pour collection, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1912. Les loyers et revenus de la propriété vendue devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage des actes de vente, lesquelles dites ventes devant être passées pardevant Arthur Landry, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposée chez l'encanteur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.

27 av—27 28—mai 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sophie Imwolde et als vs Louise Imwolde E. Dusker, et als.

No 100,119—Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de Commerce et Maison d'Habitation de Choix,

3151 Dauphine, entre Clouet Louisa.

Joli Cottage Double,

3147-49 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

A l'Encan, MARDI, le 14 Mai 1912, à Midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 1er avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet désigné comme lot No 6 sur un plan de Louis Surgi, daté du 29 novembre 1838 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 1er mars 1880, C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations sont connues comme No Municipaux 3147-49 rue Dauphine, et consistent d'un double cottage avec 5 chambres de chaque côté et se loue à $—— par mois.

2. Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné comme lot No 5 sur le dit plan de Surgi, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 130 pieds de profondeur. Acquis par D Imwolde, le 12 mars 1887 livre 126, folio 583. Les améliorations sont connues par le No Municipal 3151 rue Dauphine et consistent d'une résidence et magasin à deux étages, contenant un grand magasin avec bureau, larges vestibules, 8 chambres, bain etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par billet à ordre ou billets à ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement. Les loyers appartenant aux vendeurs jusqu'à la date du passage de l'acte de vente pardevant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber, A. A. Moreno, avocats.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Charles Claremont vs Beck Bros.

No 100,170—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, 4 mai 1912, à 10:30 heures a. m., sur les lieux No 116 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique conformément à un ordre de Cour signé le 22 avril 1912, par l'Hon. Porter Parker juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire sus-mentionnée.

Le stock en marchandise, consistant en objets d'obtiqué, ainsi que les meubles de bureau, coffre-fort en fer, etc.

Le tout suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

23 av—23 28—mai 4

VENTES A L'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME LIZZIE EASTIN.

No 75,645—Cour Civile de District — Division E.

Cottage Simple Elevé,

1719 rue Delachaise, entre Carondelet et Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé en cour ouverte le 10 avril 1912 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-parès décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendant ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le numéro municipal 427, borné par la rue Delachaise et l'avenue Louisiana, les rues Carondelet et Baronne, ledit lot désigné par le No 18 sur un croquis fait par Edgar Pillé, architecte, daté le 22 mai 1882 et annexé à un acte de vente passé devant James Fahey, ancien notaire, le 25 mai 1882. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, ledit lot doit être pris à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Carondelet. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 1719 rue Delachaise et consistent en un cottage simple très élevé avec soubassement, contenant gallerie, vestibule, 6 chambres, bain, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Meyer S. Dreifus, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

12 avril—12 14 21 28—mai 5 12 14

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot pour Construction Splendidement Situé dans le Septième District.

Succession d'Ulysse George.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 100,45.

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur—Bureau 331 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Cour, daté et signé du 23 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété suivante décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Carrollton, dans le carré 92 A (numéro actuel No 247) lequel est borné par les rues Septième (actuellement Hickory), Cohn, Washington (maintenant Fern) et Burdette, ledit lot est désigné sur un plan dressé le 2 janvier 1871 et attaché à un acte passé devant Ernest Commagère, ancien notaire, le 2 janvier 1871, par le No cinq, et mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Taxes de 1912 et acte de vente devant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 0/0 demandé au moment de l'adjudication.

28 avril—28—mai 5 12 19 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Moses Hopkins, Elizabeth Hopkins et Mary Jane Hopkins.

No 100,009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912 à midi, à la Bourse des ventes à l'encan, 311 rue Baronne, sans limite ou évaluation, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain dans le Second district de la Nlle Orléans, dans le carré borné par l'avenue Carrollton, les rues David, Toulouse et St Pierre, lequel lot est désigné par le numéro 28 sur un plan par Pequet & Crampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 49 et mesure 29 pieds de face sur la rue Toulouse, sur 153 pieds 2 pouces en profondeur entre lignes parallèles C. O. B. 98 folio 530.

2. Un certain lot de terrain dans le même district et carré que le celui décrit ci-dessus et désigné par le No 29 et mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces en profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 28—153 pieds, 10 pouces et 4 lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et 44 pieds 3 pouces et 6 lignes en largeur en arrière C. O. B 103 fol. 108.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, billets à ordre avec lien du vendeur portant huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat sur adjudication avec

WILL J. MORGAN, Encanteur, Bureau Meteor Realty Co., 331 rue Carondelet.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attrayant Cottage Simple retiré.

6 chambres, Bains, Gas, Etc.

2213 Rue Marengo.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, dans la Re - No 99,536 —Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division —— Mme Minerva Childs, veuve de Joseph M. Muir vs William E. Muir et al., je vendrai le JEUDI, 9 mai 1912, à la Bourse des ventes à l'encan, No 311 rue Baronne, à midi, sans limite ou évaluation, la propriété suivante, décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Marengo, David, Général Taylor et Green [ou Liberté]. Ledit lot est désigné par le No 4 sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 mars 1897, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds [30'] de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus au comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans. Billets à ordre avec lien du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt, avec clauses de sécurité habituelles.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Charles I. Denechaud, notaire et déposer dix pour cent du prix d'achat après adjudication avec

WILL J MORGAN, Encanteur. Bureau Meteor Realty Co., 331 rue Carondelet.

A. J Rosei, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Benjamin F. Howell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,413—Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin F. Howell, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Oliver S. Livaudais, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

408-410-416 rue Carroll, Grande Bâtisse en briques, à deux étages, contigue à la De Soto Hotel, Bourse des Contracteurs et Négociants, Interstate Electric Co., etc.

514-16 rue Chartres, Bâtisse en briques, à quatre étages, contigue au Palais de Justice, maintenant d'un million de dollars, Hôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville, encoignure Liberté, Bâtisse en briques, à trois étages, susceptibles à de grands revenus.

135-37 rue N. Broad, près de Canal, Grande Résidence Double à deux étages.

123 rue Nord Broad, près Canal, Grande Résidence Simple, à deux étages.

220-22-24 rue N. Liberté, près de la rue du Canal.

111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal propriété triple pour placement, à deux étages.

120-22 rue S. Robertson, Maison Double retirée à deux étages.

125-27 rue S. Robertson, près de la rue du Canal, Maison Double à deux étages.

Rue S. Robertson, près Canal. Terrain vacant.

2653-55 rue Gravier, Cottage Double.

121 rue S. Robertson, Résidence Simple à deux étages.

Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp.

No 99,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division "E."

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 23 mai, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 17 avril 1912 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, division "E.," dans l'affaire intitulée et numérotée, et à moi adressée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1—Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St. Louis, Toulouse et Vieille-Levée (maintenant Decatur), commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue St-Louis et mesurant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue Chartres sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côté vers la rue St-Louis une première profondeur de cent quatre pieds neuf pouces, de là il se rétrécit vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et a une deuxième profondeur de quarante-deux pieds neuf pouces, et vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos municipaux 514-16 rue Chartres, consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, ayant magasin passage pour voitures et environ vingt chambres.

No 2—Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 585, borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-cinq sur un plan de subdivision du dit ilet en quarante-quatre terrains, par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 28 octobre 1890, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds, trois pouces et sept lignes.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2653-55 rue Gravier, consistant d'un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, et deux chambres dans le fond.

No 3—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 364, borné par les rues Broad et Canal avenues et la rue Iberville (autrefois Douane) et la rue White, désigné par la lettre "C" sur un certificat d'arpentage daté du 17 novembre 1895, dressé par D. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour référence à un acte de vente par Langlais, et als, à Gaudet, passé pardevant M. V. Dejan, notaire, le 24 décembre 1896, et devant être pris à un point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue Iberville (autrefois Douane) et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine, trente-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur ladite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vingt trois pieds six pouces et une ligne en profondeur sur la ligne de côté No treize, le plus près de la rue Iberville (autrefois Douane), et cent vingt trois pieds onze pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du No quinze, vers l'avenue Canal; le dit lot "C" comprenant l'entière propriété connue comme (vieilles terres) No 16 et 16 1/2 rue ou avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme numéros municipaux 135-137 rue Nord Broad, consistent en une maison double à deux étages contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No 4—Deux certains lots de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenue Cleveland, autrefois rue Gasquet, et désignés par les Nos seize et dix-sept sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un acte passé devant Andrew Hero, Jr. notaire, le 4 octobre 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No seize, trente et un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds un pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No quinze, cent quatre-vingt onze pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No dix-sept et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept trente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No seize et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No dix-huit et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos vingt-et-un et vingt-deux, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipal 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égouts.

5. Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 230, borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trente neuf pieds un pouce et pas de ligne sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur de 63 pieds neuf pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 408-10 rue Carroll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en briques à deux étages.

No 6— Un certain morceau ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril 1912, suivant lequel plan, ladite parcelle ou morceau de terrain mesure vingt-sept pieds dix pouces de face à la rue Carroll, même largeur en arrière sur soixante-trois pieds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme numéro municipal 416 rue Carroll, consistant en une bâtisse simple en briques à deux étages.

No 7- Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet No 129, borné par les rues Bienville, Franklin, Liberté et Iberville, sur le devis annexé et certificat d'arpentage daté du 14 mars 1912, signé par Walter J. Seghers, député-voyer de ville, d'après lequel arpentage ledit lot mesure vingt six pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot No deux de cent sept pieds, de là il s'élargit à un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de là il y a une deuxième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue Liberté et s'étend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante quatre pieds, six pouces et trois lignes, lequel dit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienville et Liberté, et est composé du tout du lot original No un et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encoignure de la rue Liberté, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8—Une certaine portion, de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent désignée par la lettre "B", dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite, démontré sur l'arpentage annexé ci dessus pour référence. D'après lequel arpentage ladite portion de terre mesure trente sept pieds huit pouces et six lignes de

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

face à la rue Liberté, trente-sept pieds dix pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "A" de quarante quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante cinq pieds dix pouces et quatre lignes. Ladite portion de terre étant composée de la portion du devant du lot original No neuf et d'une portion du lot original No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 220 22-24 rue N. Liberté, consistant d'une rangée de maisons.

No 9. Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Robertson, Gasquet et Claiborne, désignés par les lettres E, F et G sur un croquis en plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 9 mai 1889. Lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettres E et F mesurant chacun quinze pieds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds huit pouces une ligne de profondeur entre ligne parallèles, et le lot G mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds huit pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot "G" est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une allée de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E, F et G sont bornés en arrière par une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes de longueur, ouvrant sur la ci devant allée sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allés sont communes à plusieurs lots les bordant.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 111-113-117 rue Sud Robertson et consistent en une rangée d'habitations triples, à deux étages, contenant environ six chambres chacune ou dix huit chambres en tout.

No 10—Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Villeré et l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 20 février 1850, et déposé comme plan No 107 en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun vingt-deux pieds et 5 lignes 1/2 de face à la rue Robertson sur cent vingt-deux pieds un pouces et six lignes de profondeur, entre lignes, en mesure américaine, et sont bornés en arrière par une allée de six pieds de largeur et commune auxdits et autres lots suivant ledit plan.

Les améliorations Nos municipaux 120-22 rue Sud Robertson consistent en une maison double en bois à deux étages, toit en ardoises, retirée contenant environ six chambres de chaque côté.

No 11—Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la H lettre dans le carré borné par les rues Canal, Robertson, Cleveland (autrefois Gasquet et Claiborne sur un croquis ou plan d'arpentage établi par L. J. Fremeaux ingénieur civil, en date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Hero Jr., notaire, le 9 mai 1889. Lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds, de face à la rue Robertson sur cent vingt trois pieds, cinq pouces et deux lignes plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur la ligne de côté la plus proche de la rue Canal par une allée de cinquante trois pouces de largeur faisant face à ladite rue Robertson, mitoyens entre les précités et autres lots désignés sur ledit croquis.

No 12—Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Cleveland, autrefois Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le 18 mars 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesure en mesure américaine vingt-six pieds sept et 22 1/2 100 de pouces de face à la rue Robertson par une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix et 70/100 de pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No municipal 121 rue Sud Robertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, ayant vestibule et environ huit chambres.

No 13—Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Robertson, Cleveland, (autrefois Gasquet) Claiborne et Canal, et mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé par W. T. Thompson, ingénieur civile et voyer, daté du 19 décembre 1848, vingt-six pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent deux pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, tout en mesure américaine, s'étendant au fond à une allée de trois pieds de largeur en commun audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos municipaux 125-29 rue S. Robertson, consistant d'une résidence double à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option desdits acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets des dits acquéreurs, portant date égales avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance etc. Les acquéreurs devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'à partir de la date des actes de vente. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Alfred D. Danziger, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Felix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire.

Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécuteur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SANS LIMITE OU RESERVE.

Emplacement de Commerce Occupé comme Epicerie, Buvette et Résidence.

No 2729 rue Perdido, près Broad.

Succession de Mary Olivier Brady, épouse de Thos M Duffy.

No 99,905—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, 21 mai, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 19 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés mobilières et immobilières suivantes, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Perdido, White, Gravier Broad et l'allée Jane, désigné comme lot No 8 sur un croquis annexé à l'inventaire pris dans la succession de François Lacroix par A. J. La Pice, notaire, le 7 janvier 1895. Le dit lot mesure plus ou moins trente et un pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de face et profondeur à l'allée Jane sur quelle rue et allée il forme le coin, étant la même propriété acquise par Thomas M. Duffy, de Peter G. Riddell, par acte passé devant W. H. Pascoe, notaire, le 27 octobre 1907, enregistré dans le livre des transferts 230, folio 296.

Aux même lieux et heures, il sera vendu tous les effets de ménage et effets mobiliers, suivant inventaire en ceci.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant, pour immeubles, moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit de ladite vente devant être attestée par des billets à ordre de l'acquéreur et à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an, payé annuellement depuis la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non alienando et toutes les clauses de sécurité usuelles. Dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer en plus et en sus de son enchère toutes les taxes qui sont dues et exigibles pour l'année 1912; acte de vente aux frais de l'acquéreur devant être passé devant Eraste Vidrine notaire. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

W. H. Pascoe, avocat.

20 av—20 21 28—mai 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank Sharp.

No 99,713—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E.

Premier—A 10 heures 30 A. M., le 1er mai 1912, No 120 Sud Claiborne près Canal. Contenu d'une résidence splendidement meublée, contenant meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine, argenterie, bijouterie, etc.

Second—A 2 heures 30 P. M., le 1er mai 1912. No 220 rue Nord Franklin. Accessoires de buvette, tables, chaises, caisse enregistreuse, boite à bière, etc.

Trois—A 3 heures P M., le 1er mai 1912. No 1318 rue Bienville, coin Liberté. Dix grandes glaces mirroirs biseautés, fans à trois et quatre branches, lits, tables de toilette, lavabos, etc.

Seront vendus aux enchères publiques, aux dits lieux et heures, par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau 341 rue Carondelet, le 1er mai 1912. En vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 avril 1912, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé.

Conditions—Comptant. Livraison immédiate.

20 avril—20 21 28—mai 1

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE EN BRIQUES

1037 BOURBON,

Entre les rues Ursulines et St Philippe.

Succession de Mme Vve Auguste Poirier.

No 93,772—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 7 MAI 1912

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 4 avril 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourbon, Ursulines, St. Philippe et Dauphine, ledit lot commence à une distance de 30 pieds 3 pouces du coin des rues Bourbon et Ursulines et mesure, en mesure américaine 33 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 76 pieds 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue St-Philippe, une première profondeur de 63 pieds, 1 pouce, 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de là une seconde profondeur de 6 pieds 10 pouces à la ligne du fond, laquelle a une première largeur de 6 pieds 4 pouces et 7 lignes, d'où sur une ligne oblique courant vers la rue St-Philippe 12 pieds 3 pouces 4 lignes, d'où sur une ligne droite 14 pieds 6 pouces 4 lignes; les améliorations sont désignées par le numéro 1037 rue Bourbon et comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec deux étages sur la bâtisse du fond, contenant environ 9 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être reconnue par des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des notes; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant Jos Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lisbon Evans ou Evans ou Moses Evans et épouse.

No 99,997—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MERCREDI, LE 15 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, daté du 12 avril 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

[illegible] lot de terrain dans le carré No 1, [illegible] nquième District de la Nouvelle O[illegible] pris entre le chemin public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné par le No 18 et mesure 29 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Homer sur 115 pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Au comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'UN

Joli Cottage Simple.

No 533 Rue Troisième.

Mme E. B. Savage vs Hugh Byrne et Als.

No 98,566—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL —W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 2 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 mars 1912, et signé le 28 mars 1912 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus-dite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 533 rue Troisième, retiré du trottoir, contenant galeries et 6 chambres. Le lot de terre est situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rousseau, Fulton, Deuxième et Troisième, mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Troisième la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces trois lignes sur la ligne de côté vers la rue Fulton et cent vingt-cinq pieds sept pouces deux lignes sur la ligne de côté du lot No onze.

Etant la même propriété acquise par Patrick Byrne le 12 avril 1889, par achat de Mme Ellen Shipper et als connu comme il appert d'après un acte passé pardevant J Bendernagle, notaire, enregistré dans C. O. B 128, page 764.

Le loyer est estimé à $168 par an, un voisinage tranquille, près des lignes de cars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, billets à ordre lien du vendeur et les clauses de sécurité usuelles avec huit pour cent d'intérêt depuis la date d'adjudication, jusqu'au paiement, l'acquéreur devant assumer et payer et les taxes de 1912, tous les coûts de certificats et acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

W. H. Byrnes, F. B. Davenport, Geo. Montgomery, avocats.

31mars—31—avril 7 14 21 25—mai 2

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 98,040. Succession de Joseph E. Burguières,

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98,040, dans l'affaire intitulée Succession de Joseph E. Burguières, ledit ordre daté et signé le 11 avril 1912, et adressé à J. L. Onorato, et conformément à un ordre supplémentaire de la même honorable Cour, daté et signé le 15 avril 1912 j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, le MARDI, 30 avril 1912 les divers actions suivantes

1 action Suburbanites.
1 action N. O. Cotton Exchange.
1 action La. Sugar Exchange.
1 action Young Men's Gymnasium Club.
1 action N. O. Stock Exchange.
10 actions Hibernia Bank & Trust Co.
35 actions American Cities Preferred.
25 actions American Cities Common.
1 action French Opera Ass'n.
100 actions La.-Rio Grande Sugar Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Encanteur, 910 rue Gravier.

18 av—18 21 28 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Rivers Richardson vs Joseph Dotry.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 52,900.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Renshaw, Juge de la Division C. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une garde-robes à glace, une table de toilette et support, etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant — D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — F. Rivers Richardson, avocat.

28 av—28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ellen Fitzsimmons, épouse décédée de Thomas O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 58,498—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles D. O'Connor ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart Kernan & Dart, avocats. 28 avril—28—mai 2,7

Succession de Rosa Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 99,209—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par S. S. Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier. — Charles Rosen, avocat.

19 av—19 23 28

Succession de William Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,323—Division A—Attendu que Jas P. Cordill a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedrichs, avocat.

24 av—24 28—mai 3

Succession de Alcide B. Lebesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,233—Division B.—Attendu que Ovide Lebesque a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alcide B. Lebesque, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Louque, avocat.

19 av—19 23 28

Succession de Henrietta Mackenroth, épouse de Henry Wetzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,316 — Division D - Attendu que Henry Wetzel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Henrietta Mackenroth, son épouse, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Meyer S. Dreifus, avocat.

23 av—23 28—mai 2

Succession de Francesca Barone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,283—Division E.—Attendu que Francesco Barone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Francesca Barone, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—U. Marinoni, Jr. avocat.

19 av—19 23 28

Succession de S. Frank Lascola.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 100,351 — Division D—Attendu que John F. Lascola a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. Frank Lascola, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rufus J. Paddock, John Wagner, avocats. 24 avril—24 28—mai 3

Succession de Mme Pauline C. Smith, épouse de James L. Brooks.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,170—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James L. Brooks administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —E. A. Parson, avocat.

25 avril—25 29—mai 4

Succession de Louis Durac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,367—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Cougot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Emile Pomes, avocat.

20 avril—20 24 29

Succession de Charles H. Hanna.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 88,245 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ida Driscoll, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel, Hart & Davey, avocat.

26 avril—26—mai 1 7

AVIS AUX CREANCIERS.

Receveur de la Southern Co-operative Fish and Oyster Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 99,796—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Milton B. Morrill, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur B. Leopold, avocat.

19 av—19 23 28